



CEEAC

ECCAS

COMMUNIQUE FINAL

1^{ère} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA CULTURE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville, le 30 novembre 2018

Sous le très haut patronage de **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, la Première Réunion du Conseil des Ministres de la Culture s'est tenue le 30 novembre 2018, à Brazzaville, en République du Congo. Elle a été précédée du 27 au 29 novembre 2018 par une réunion préparatoire des Experts.

La Cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée dans l'auditorium du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger, sous la Présidence de **Son Excellence Monsieur Clément MOUAMBA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo.

Ont pris part à cette Cérémonie :

- Le Ministre de la Culture et des Arts de la République du Congo ;
- La Ministre de la Culture de la République d'Angola ;
- La Ministre de la Culture et des Arts de la République Démocratique du Congo ;
- La Ministre du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat de la République du Tchad ;
- Le Secrétaire Général de la CEEAC ;
- L'Ambassadeur de la République du Gabon ;
- L'Ambassadeur de la République du Cameroun ;
- L'Ambassadeur de la République de Guinée Equatoriale ;
- L'Ambassadeur de la République du Rwanda ;
- Le Chargé d'Affaires de la République Centrafricaine

Etaient également présents :

- Les Membres du Gouvernement de la République du Congo ;
- Les Ambassadeurs des Etats membres de la CEEAC ;

- Le Président du Conseil Départemental et Municipal, Maire de la ville de Brazzaville ;
- Le Sous-Directeur Général de l'Unesco pour la Priorité Afrique et les Relations Extérieures ;
- Le Directeur du Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA) ;
- Le Directeur Régional de l'OIF du Bureau Régional de l'Afrique Centrale ;
- Le Secrétaire exécutif du Centre International de Recherche et de Documentation sur les Traditions et les Langues Africaines (CERDOTOLA) ;
- Le Directeur de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA).

La cérémonie a été ponctuée par les communications successives suivantes:

- Allocution de bienvenue de Monsieur le Président du Conseil Départemental et Municipal, Maire de la ville de Brazzaville ;
- Allocution de circonstance Monsieur le Directeur Régional de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), du Bureau pour la Région de l'Afrique ;
- Allocution de circonstance Monsieur le Sous-Directeur Général de l'UNESCO pour la priorité Afrique et les Relations Extérieures ;
- Allocution de circonstance Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC ;
- Allocution de circonstance Monsieur le Ministre de la Culture et des Arts de la République du Congo, au nom du Président en exercice du Conseil des Ministres de la CEEAC ;
- Discours d'ouverture Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo.

Après la cérémonie d'ouverture officielle, les travaux de la Première Réunion du Conseil des Ministres en charge de la Culture de la CEEAC se sont déroulés sous la Présidence de **Monsieur Dieudonné MOYONGO**, Ministre de la Culture et des Arts de la République du Congo.

Ont pris part aux travaux :

Les Etats membres ci-après :

- La République d'Angola ;
- La République du Burundi ;
- La République du Cameroun ;
- La République Centrafricaine ;
- La République du Congo ;
- La République Démocratique du Congo ;
- La République de Guinée Equatoriale ;
- La République Démocratique de Sao Tome & Principe ;
- La République du Rwanda ;
- La République du Tchad.

Ont également participé à cette réunion les Représentants des Organisations Internationales et Régionales ci-après :

- La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) ;
- L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;

Après la désignation de ses membres, le Bureau a été installé. Il se compose ainsi qu'il suit:

Président : la République du Congo

Vice-Président : la République d'Angola

Rapporteur 1 : la République du Burundi

Rapporteur 2 : la République de Guinée Equatoriale

L'ordre du jour a été adopté par consensus. Le Président de séance a rappelé que tous les points inscrits à l'ordre du jour sont tirés du document de Stratégie culturelle qui a été adopté par le Sommet de N'Djamena en 2015. Il a, par ailleurs, rappelé les principes qui encadrent le déroulement d'un Conseil des Ministres de la CEEAC.

Les Membres du Conseil ont, par la suite, suivi la présentation du Rapport de la Réunion des Experts dont ils ont pris acte.

Les Ministres ont donné des directives pour une meilleure prise en compte du document de Stratégie culturelle. Ils ont félicité le Secrétariat Général pour son initiative et pour la qualité des documents de travail.

Les Ministres ont adopté un plan d'actions en vue d'une mise en œuvre de la Stratégie pour les années 2019-2020 et ont encouragé les Etats membres à ratifier les chartes et autres instruments juridiques mis à disposition pour redynamiser le secteur de la culture au sein de la sous-région.

Pour marquer leur engagement d'œuvrer au développement et à la promotion de la culture et les industries culturelles et créatives, les Ministres ont adopté une déclaration politique, dite de Brazzaville, sur le développement et la promotion de la culture en Afrique centrale.

Le Conseil des Ministres a été informé par la Ministre de la Culture de la République d'Angola de l'organisation à Luanda en septembre 2019 de la Biennale de la paix en collaboration avec l'UNESCO et l'Union Africaine. Aussi a-t-elle invité tous les Etats membres de la CEEAC à y prendre part.

De même, la Ministre de la Culture et des Arts de la République Démocratique du Congo a invité ses collègues de la république du Congo et de l'Angola à accompagner son pays dans le processus d'inscription de la Rumba sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité. Elle a, en outre, annoncé à ses collègues de l'espace communautaire de la CEEAC que la RDC était disposée à accueillir leurs étudiants dans les instituts de formation aux métiers de la culture et des arts en leur offrant des conditions préférentielles.

Le Conseil a pris bonne note de l'offre de la République Démocratique du Congo d'abriter la prochaine Réunion des Ministres de la CEEAC en charge de la Culture.

Les Ministres ont évoqué la question du trafic illicite des œuvres culturelles africaines de l'espace CEEAC. Aussi ont-ils convenu d'œuvrer ensemble pour le rapatriement des œuvres de l'Afrique centrale se trouvant hors de l'espace communautaire. Ils ont également convenu d'œuvrer ensemble pour l'inscription du patrimoine culturel de la sous-région sur la liste du patrimoine du matériel et immatériel de l'UNESCO.

A l'issue de leurs travaux, les Ministres en charge de la Culture ont exprimé leur haute appréciation de l'hospitalité et toutes les marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Brazzaville. Ils ont exprimé leur profonde reconnaissance à **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef d'Etat, au Gouvernement et au peuple congolais pour les contributions diverses à la réussite de leurs assises.

Fait à Brazzaville, le 30 novembre 2018

Le Président du Conseil des Ministres

Le Secrétaire Général de la CEEAC

**Dieudonné MOYONGO,
Ministre de la Culture et des Arts
de la République du Congo**

Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI